

**CONFERENCE DES BOURGMESTRES
DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

Hôtel de Ville
Grand-Place
1000 BRUXELLES
Tél. 02.279.49.52
Fax.02.279.23.91

Bruxelles, le 22 janvier 2019

Réf. CB/10/19

Monsieur Pascal SMET,
Ministre de la Mobilité et des Travaux
publics
Bvd du Roi Albert II, 37
12^e étage
1030 BRUXELLES

Monsieur le Ministre,

Concerne : « DIMANCHE SANS VOITURE ».- EDITION 2019.

Par la présente, nous vous informons qu'en sa séance du 19 décembre 2018, la Conférence des Bourgmestres a marqué son accord formel sur la date du prochain « Dimanche sans voiture », c'est-à-dire le 22 septembre 2019, ainsi que sur le principe de réciprocité des dérogations.

Dans le cadre de cette journée sans voiture, nous attirons votre attention sur le fait que la Conférence des Bourgmestres a validé l'horaire suivant : **de 9H30 à 19H.**

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Secrétaire de la Conférence,



Luc SYMOENS.

Le Président de la Conférence,



Olivier DELEUZE.

Copie pour BRULOCALIS

8) Dimanche sans voiture – édition 2019

M. Le Président informe la conférence du courrier reçu de la part de M. Smet pour valider les dates et les horaires de la journée sans voiture 2019.

La date proposée est le 22 septembre de 9h30 à 19h.

La Conférence marque son accord sur la date, les modalités et la réciprocité des dérogations.